

Démarche	: DEMANDE de CAPACITÉ À EXERCER la profession d'Assistant de service social
Organisme	: Service Formation/Certification du pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine - DEASS

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'assistant social obtenu dans un pays autre que la France et vous souhaitez exercer en France.

Vous devez déposer votre demande via ce formulaire.

Vous pourrez suivre la constitution de votre dossier via cette plateforme et vous serez informé de sa complétude dans votre espace personnel.

### Descriptif

Textes de référence :

- Directive 2005/36/CE
- Arrêté du 31 mars 2009 relatif aux conditions d'accès à la profession d'assistant de service social pour les titulaires de diplômes étrangers

LES TRADUCTIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTÉ.

Nota : pour les documents originaux qui seraient en langue française vous verserez deux fois le même document (original / traduction)

## PROFESSION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Nom du titre de formation détenu

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme détenu

Veuillez déposer votre diplôme, votre certificat ou votre titre de formation permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention.

# DEMANDE de CAPACITÉ À EXERCER la profession d'Assistant de service social

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction de votre diplôme

Veuillez déposer la traduction de votre diplôme/titre de formation effectuée par un traducteur assermenté.  
Si rédigé en français, verser à nouveau le document

### Date d'obtention de votre diplôme

Veuillez indiquer la date d'obtention de votre diplôme/titre de formation concerné (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

### Pays d'obtention de votre diplôme

Veuillez indiquer le pays de délivrance de votre titre de formation concerné.

## ETAT CIVIL

### NOM DE NAISSANCE

Veuillez saisir votre NOM de naissance en MAJUSCULES.

### Prénoms

Veuillez saisir tous vos prénoms conformément à l'ordre figurant sur votre pièce d'identité .

### Date de naissance

Veuillez préciser votre date de naissance.

### Lieu de naissance

Veuillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité.

### Pays de naissance

Veuillez préciser votre pays de naissance.

### Nationalité

Veuillez indiquer votre nationalité.

### Numéro de téléphone

Veuillez préciser votre numéro de téléphone.

### Courriel

Merci d'indiquer votre adresse mél complète (de préférence hors adresse Yahoo).

# DEMANDE de CAPACITÉ À EXERCER la profession d'Assistant de service social

## Adresse de votre résidence principale

Veuillez préciser l'adresse postale complète de votre résidence principale pour l'envoi des courriers :

- n° et nom de voirie ( et autres précisions)
- code postal
- ville
- pays (si hors France)

## Pièce d'identité (recto avec photo, et lisible) ou titre de séjour - EN COURS DE VALIDITÉ

Veuillez déposer votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou récépissé de demande d'asile).

## Pièce d'identité (verso / lisible ) - Obligatoire pour les titres de séjour

Veuillez déposer impérativement le verso du titre de séjour.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Acte de naissance

à déposer lorsque les informations contenues sur votre pièce d'identité ne sont pas suffisantes (ex : lieu de naissance manquant)

## Pièces justificatives complémentaires

### Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Un document délivré et attesté par la structure de formation, accompagné de sa traduction en français, décrivant le contenu des études et des stages effectués pendant la formation avec le nombre annuel d'heures par matière pour les enseignements théoriques, la durée des stages et les secteurs dans lesquels ils ont été réalisés

Le document doit spécifier le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis, et le détail (contenu, secteurs) des stages pratiques validés.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du document délivré et attesté par la structure de formation, accompagné de sa traduction en français, décrivant le contenu des études et des stages effectués pendant la formation avec le nombre annuel d'heures par matière pour les enseignements théoriques, la durée des stages et les secteurs dans lesquels ils ont été réalisés

Si original déjà rédigé en français, verser à nouveau le même document

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Descriptif des principales caractéristiques du diplôme/titre de formation

Veuillez remplir (en français) et verser le modèle de descriptif des principales caractéristiques de votre diplôme/titre de

# DEMANDE de CAPACITÉ À EXERCER la profession d'Assistant de service social

formation ci-joint

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Curriculum vitae (CV) manuscrit

Veuillez fournir un curriculum vitae (CV) détaillé et manuscrit - en français - décrivant les études et activités professionnelles exercées accompagné des attestations d'emploi correspondantes.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Courrier désignant l'établissement de formation choisi

Veuillez fournir un courrier - en français - dans lequel vous désignez dans la liste ci-jointe un établissement de formation (ou plusieurs par ordre de préférence) préparant au Diplôme d'Etat d'assistant de service social qui émettra un avis technique sur la comparaison de la formation et des compétences attestées avec les exigences de la formation en France.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplômes complémentaires en lien avec la profession.

A verser (originaux et traductions) si vous êtes titulaire d'un ensemble de titres de formation répondant aux conditions des alinéas 2 à 5 de l'article L. 411-1 du code de l'action sociale et des familles détaillées ci-dessous :

"Peuvent également être autorisés à porter le titre ou occuper un emploi d'assistant de service social les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, à une convention internationale ou un arrangement en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles qui ne possèdent pas le diplôme mentionné au premier alinéa mais qui, après avoir suivi avec succès un cycle d'études postsecondaires, sont titulaires :

1°) D'un titre de formation délivré par l'autorité compétente d'un Etat, membre ou partie, et qui est requis pour accéder à la profession d'assistant de service social ou pour l'exercer dans cet Etat ;

2°) Ou d'un titre de formation délivré par l'autorité compétente d'un Etat, membre ou partie, qui ne réglemente pas l'accès à la profession d'assistant de service social ou son exercice et attestant de la préparation du titulaire à l'exercice de cette profession, si l'intéressé justifie avoir exercé pendant une année à temps plein ou à temps partiel pendant une durée totale équivalente au cours des dix dernières années dans un Etat, membre ou partie ; cette justification n'est pas requise lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée dans l'Etat membre ou partie dans lequel elle a été validée ;

3°) Ou d'un titre de formation délivré par un Etat tiers, accompagné d'une attestation de l'autorité compétente de l'Etat membre ou partie qui a reconnu ce titre certifiant que l'intéressé a exercé légalement la profession d'assistant de service social dans cet Etat pendant au moins trois ans à temps plein ;"

## Projet professionnel

### Décrivez votre projet professionnel en quelques lignes

### Observations

### Je déclare sur l'honneur vouloir exercer en France

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

### J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République

Cochez la mention applicable

- Oui

# DEMANDE de CAPACITÉ À EXERCER la profession d'Assistant de service social

Non